



DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES TECHNIQUES

Dossier suivi par Loic PLUSQUELLEC
Email : loic.plusquellec@chamonix.fr
Tél : 04 50 53 75 20

Nos Réf : LP /CB

COMITES DE VILLAGE 2022

CHAMONIX CENTRE - LES MOUSSOUX – LES PECLES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 NOVEMBRE 2022

Présents : E. FOURNIER / A. TERMOZ / P. DEVOUASSOUX / J. CHIHI RAVANEL / E. CHAYS / Y. PLAUD / H. VILLARD
E. ALVARINA / A. BEAUFOUR / M-N. FLEURY / K. MIEUSSET / P. CHARLOT / P. CARRIER / C. DEMARCHI

Services : J. TOURRAL / T. HODOT / M-P. VALLET / J-M. BOUTEILLE / L. PLUSQUELLEC / A. BEIS / S. RENAUD-GOUD

Excusés : B. OLLIER / E. BAVUZ / J-M. COUVERT / J. MARTINEZ / M. RABBIOSI / C. JACOT/ L. COLLIGNON

40 personnes étaient présentes à cette réunion de secteur



Patrice DEVOUASSOUX, responsable des conseillers de secteurs, ouvre la séance et remercie tous les riverains, élus et personnels de services présents. Il précise l'importance de pouvoir à nouveau échanger avec la population sur des sujets de vie locale.

Il aborde ensuite les grands projets et chantiers en cours (diaporama ci-joint).

INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

- Recensement de la population
Du 19 Janvier au 18 Février 2023 (nous recherchons 25 agents recenseurs)
- Extension des consignes de tri des déchets recyclables au 1^{er} Janvier 2023
- Entrée en vigueur de la loi anti-gaspillage au 1^{er} Janvier 2023
Déploiement de 9 composteurs de quartier

Plus d'information vous seront données dans vos boîtes aux lettres

REALISATIONS FAITES OU EN COURS EN 2022

- 1^{er} phase des travaux de la Place du Mont Blanc
- Début de la rénovation thermique de la MJC et création d'un accès PMR
Modification et mise au norme du quai de bus Allée Recteur Payot
- Création de borne de rechargement pour les véhicules électriques
11 au Parking du Centre-ville (ex Grépon)
9 au Parking Saint Michel
- Piétonisation et borne
Agrandissement de la zone piétonne avec la mise en place de borne Rue Whympfer, Place du Triangle de l'Amitié (Eglise) et Rue de Ecoles
Modification de la réglementation pour l'accès à la zone piétonne et mise en application depuis le 15/12/2022

REALISATIONS A PARTIR DE 2023

- Avancement du projet Musée Alpin (Musée du Mont Blanc)
- Avancement sur le projet de logement des Favrands
Déconstruction Novembre 2022
- Avancement du projet de logement du Fouilly
- Création de la nouvelle piscine extérieure avec une ouverture prévue été 2023
- Avancement sur le projet Patinoire – Escalade – Glace (PEG)

Débat : questions / réponses

Transports

Questions posées :

1. Qu'est-il envisageable de faire pour diminuer les files d'attente de camion au Tunnel du Mont Blanc (pollution). Pourquoi ne pas les obliger à stopper leurs moteurs ou de les parquer au Fayet et de les faire circuler en convoi.
2. Est-il possible que le Brévent soit desservi par une ligne de bus l'été et de changer le changement de sens de circulation des Bus dans la Mollard.
3. Les toilettes de la gare routière sont toujours fermées et l'abri bus est fermé du vendredi 17h au lundi matin ainsi que durant la basse saison.

Explications données :

1. Votre idée est d'actualité et retient toute notre attention. Nous prendrons contact avec l'ATMB pour approfondir le sujet. Une solution plus radicale serait de stopper le transit des camions par le Tunnel du Mont Blanc en favorisant le transport ferroviaire.
2. Un nouveau contrat de transport public est en cours de consultation. Dans ces accords la Mairie demandera qu'une réflexion soit mener pour vérifier la fréquentation de la ligne Brévent /Moussoux et son utilité. Actuellement il existe la demande à la carte pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.
3. Lors du nouveau contrat la Mairie demandera une présence physique tout au long de l'année avec l'ouverture de la gare routière. Nous attendons un branchement d'ENEDIS pour que nous puissions ouvrir les toilettes de la gare routière.

Sécurités

Questions posées :

1. Problèmes récurrent Route des Pècles et Route des Moussoux (vitesse excessive, pas de possibilité de se croiser, haies encombrantes, stationnement et circulation de bus devant l'EMHM). Est-il envisagé de mettre la rue en sens unique l'hiver ?
2. Rue Paccard, beaucoup de dégradations et d'incivilités constatées. Quelles solutions pour résoudre ce problème en hausse chaque année ?
3. Pourquoi les riverains ne sont pas conviés à la réunion de début de saison du déneigement ? Cela éviterai pas mal de désagrément

Explications données :

1. Toutes les années, la Mairie engage une campagne pour information aux riverains pour la taille des haies. La mise en place d'un sens unique doit prendre en considération la sécurité et les contraintes des riverains. C'est une réflexion qui doit être prise en commun avec les riverains car c'est un axe sans traversière donc qui engendrerai une boucle complète. La Mairie prendra contact avec l'EMHM pour le problème de bus. La réfection de la Route des Moussous avait été mise au budget de cette année mais avec la hausse des prix elle sera reporté à 2023. En ce qui concerne la Route des Pècles la réfection sera faite dès que l'entreprise PUGNAT aura terminer les travaux de réseaux
2. La Mairie est consciente du problème. Malgré les patrouilles régulières de la gendarmerie et de la police municipale, les coupables ne sont pas pris sur le fait. La Mairie installe des caméras de surveillance dans les endroits clés pour lutter contre ce fléau.
3. Les réunions de déneigement sont compliquées et ce n'est pas la place des riverains. Nous avons relancé le marché de déneigement l'année dernière et comme à chaque début de saison hivernal, nous faisons une mise au point avec les nouveaux chauffeurs. Les services techniques sont là pour vous écouter et prendre vos doléances et refaire remonter les problèmes directement aux entreprises.

Aménagements publics et entretien

Questions posées :

1. Est-il prévu d'installer d'autres arceaux à vélo ?
2. Que pouvez-vous nous dire sur le projet d'aménagement de la patinoire, la salle d'escalade de l'ENSA et l'anneau de vitesse?
3. Quel avenir pour la piscine extérieure ?
4. Le parking du Centre-Ville est devenu un dépotoir (camion aménagé, benne, câble, matériel et engin de travaux, renouée du Japon) que va faire la mairie pour régulariser tout cela ?
5. Quand est-il prévu d'enfouir la ligne aux Moentieux ?
6. Ou en est le dossier la réhabilitation du secteur du Fouilly et de l'ancienne EPHAD ?
7. Remerciement pour le nouveau chalet de la pétanque mais les toilettes sont toujours fermées et ceux du bois du Bouchet sont fermé en automne et hiver.
8. Est-il envisagé une solution pour diminuer les éclairages publics et la pollution lumineuse des enseignes ?
9. Le centre-ville de Chamonix est sale et à chaque moloks des encombrants sont laissés. Cala ne donne pas une bonne image de la commune.

Explications données :

1. En effet, la Mairie va installer d'autre arceau à vélo sur différents endroits recensés par les services techniques pour leur fréquentation. Vu la conjoncture actuelle, les entreprises ont du mal à s'approvisionner en matière première, il est donc à prévoir un peu de retard.
2. C'est un projet structurant et très coûteux. Il est toujours à l'étude pour avancer sur les éléments de programmation ainsi que le plan de financement (Etat / Région / Département / Commune). L'objectif de la Mairie est d'intégrer un complexe comprenant la patinoire, la salle d'escalade, l'anneau de vitesse (toujours en libre accès) et un gymnase (ou attenant). La Mairie veut des aménagements de qualités et de durabilité.
3. La piscine extérieur a été fermé pour des questions de sécurités. Un procès pour malfaçon est actuellement en cours contre l'entreprise qui avait réalisé les précédentes réparations. La Commune a pris le temps de choisir un équipement de qualité et de durabilité. Le COVID a ralenti le début des travaux mais les travaux ont commencé à l'automne 2022 avec en plus du changement du bassin extérieur, un nouvel espace ludique pour enfant. L'ouverture est prévue pour l'été 2023.
4. Le projet de réaménagement du Parking du Centre-Ville a commencé. Ce printemps, il a été créé 150 places de plus. L'éclairage sous le tunnel a été changé et des bornes pour les voitures électriques ont été installées. Il ne faut pas oublier que la commune doit prendre en compte les contraintes d'inondation et d'avalanche. En attendant un effort sera fait pour son entretien. En ce qui concerne la renouée du Japon, aucune solution définitive n'a été trouvée à ce jour. Les travaux vont se poursuivre en 2023. Les camions « maison » peuvent s'installer au camping des Molliasses. Seul ce site leur est réservé. Les polices environnementale et municipale sont limitées devant ce problème qui est en constante augmentation à cause des réseaux sociaux et des nouvelles applications. Il faut que le Préfet soutienne la mairie de Chamonix dans ces actions. Des aires de services pour camping-cars ont été réalisées pour résoudre les problèmes de salubrité. La première est située à côté du Carrefour Market et la seconde au Parking de Lognan.
5. Le SYANE est actuellement en train de terminer le chantier de la Piralotaz. La problématique des Moentieux c'est que la ligne se trouve aussi sur des terrains privés. Les services de la Mairies prendront une décision en concertation avec les riverains.
6. Actuellement la Commune est sur la rédaction du cahier des charges avec les entreprises. Une réunion avec les riverains sera programmée. Nous rappelons que la création de nouveau logement pour la population de la Commune de Chamonix fait partie des priorités car c'est un besoin essentiel. Il y a un projet de logement prévu sur le bâtiment de l'ancienne EPHAD. Le projet privilégie des logements pour les jeunes « 1^{er} logement » du type studio qui veulent partir du foyer familial.
7. La commune est heureuse que le nouveau chalet de la pétanque vous plaise. En effet, les toilettes de la pétanque ne sont toujours pas mises en service car nous sommes en attente d'un raccordement électrique de la part d'ENEDIS. Dès que le branchement sera effectué les toilettes seront accessibles toute l'année.
1. La Mairie est en attente d'un rendu d'étude faite par un cabinet d'expert début 2023. Il faut savoir que 50% de son éclairage public est en Led. Il faut trouver des solutions adaptées aux différentes démarches pour satisfaire le plus de monde en sachant qu'il y aura 150 postes d'éclairage public à revoir. Depuis le 7 octobre 2022 dans le but de réduire les nuisances, l'éclairage nocturne des publicités lumineuses et enseignes lumineuses doivent être **éteintes entre 1 heure et 6 heures du matin** lorsque l'activité signalée a cessé.
8. La commune est aussi impactée par le problème de recrutement. Mais les cantonniers passent régulièrement 3 tournée par jours et 4 en pleine saison. Les moloks sont nettoyés régulièrement par le service Chamonix propreté. Il est rappelé qu'il existe 2 déchèteries gratuites pour les citoyens de la commune. Le retrait des encombrants coût cher à la collectivité. A partir de janvier 2023 entrée en vigueur de la loi anti-gaspillage.

Urbanisme

Questions posées :

1. Le stationnement est un problème récurrent à Chamonix mais encore plus dans les villages. Il faut accentuer les contrôles pour que les garages restent des garages et ne plus autoriser de nouvelle construction ou rénovation sans garage.

Explications données :

1. La Mairie est consciente du problème et met tout en œuvre pour lutter contre ce fléau. A ce jour, il n'est pas possible de déposer un permis sans un garage qui est obligatoire.

Il est 21H00, clôture de la séance.

Conseiller de Secteur
Patrick DEVOUASSOUX,

